Jeudi, 6 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 94.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 5 SEPTEMBRE 1849.

LES INTRIGUES.

I.

LES LÉGITIMISTES.

Le 18 juin 1815, la France tomba dans son drapeau.

Cependant vingt-cinq années elle avait lutté contre l'Europe des rois et en avait triomphé; mais derrière chaque victoire un mauvais génie s'était embusqué conspirant pour de nouveaux combats, dans l'espérance qu'en fin de compte la grande nation succomberait : ce mauvais génie, c'était l'égoïsme.

L'égoïsme renouait sans cesse les coalitions que dénouait les victoires de nos armées. C'était l'Angleterre qui jalousait notre puissance, c'étaient les rois vaincus qui voulaient ressaisir les provinces que les idées d'indépendance leur avaient arrachées; c'étaient surtout les hommes qui regrettaient les abus détruits par la révolution.

Ainsi, ce fut moins la joie d'hommes qui voient leurs théories mises en application que la *satisfaction* des intérêts satisfaits en rut qui salua bruyamment la chute de Waterloo.

En effet, ils faisaient peu de théories politiques les hommes qui fabriquaient la hausse à la bourse de Paris à la nouvelle de la défaite de nos armées; ils en faisaient encore moins, ces hommes qui acclamaient le retour des *princes légitimes* ; ces princes eux-mêmes ne songeaient guère à en faire. Rentrer en France, pour eux, c'était rentrer dans une propriété donnant de beaux revenus et dont *des voleurs* les avaient privés; la même idée présidait aux joies des légitimistes. Ces hommes ne voyaient dans la rentrée des Bourbons que le retour de propriétaires payant bien, ou plutôt, ainsi que des domestiques dont les gages sont suspendus accueilleraient les maîtres revenant pour reprendre leurs paiements , ainsi agirent les légitimistes français dès qu'ils virent le nom de Louis XVIII poindre sur l'horizon politique.

Rentrés en France, les Bourbons trouvèrent *leur bien* un peu modifié, à leur grand mécontentement; comme eux, leurs amis n'étaient guère satisfaits.

Les uns et les autres crièrent bien fort contre la France qui avait eu l'audace de s'émanciper, contre le Peuple français qui avait osé se dire autre chose que le *sujet* du roi et la *chose* du noble. Roi et légitimistes témoignèrent leurs colères au moyen de quelques châtiments; les prisons s'emplirent, l'exil ouvrit ses portes, le sang coula !

C'est une sombre histoire que celle de l'invasion, que celle des quinze années du pouvoir exercé par les aînés des Bourbons ; ils furent de bien durs propriétaires ! Toutes les douleurs du Peuple se ravivèrent; il se rappela les souffrances qui le firent lever en 1789 ; il n'avait pas perdu le souvenir de sa trop courte liberté, ni de sa gloire perdue ; il conçut une grande haine pour ces rois venus avec l'étranger, qui ne savaient pas plus oublier qu'apprendre, que pardonner ! Il fut sans pitié pour eux, qui avaient été impitoyables pour lui; il se leva dans sa majesté, et en trois jours il brisa le trône sur lequel était gravé ce mot : INVASION !

Or, il paraît que ces hommes qui nous traitaient comme *leur chose*, de 1815 à 1830, ne sont pas tous morts ; il paraît que quelque débris a survécu de cette famille qui s'était habituée à considérer la France comme sa ferme et les Français comme ses fermiers, car voilà que s'agitent de nouveau les mêmes hommes qui, en 1815, faisaient des vœux pour l'étranger ; car voilà que ces femmes vieillies dans les intrigues, qui en 1815 firent aux ennemis l'accueil que vous savez, voilà, disons-nous, que ces femmes rajustent leurs atours surannés!

Les maîtres ne doivent pas être loin, puisque les valets se donnent tant de mouvement.

Ainsi, on rêve restauration autour de nous; sans doute on doit rêver aussi fusillade : les assassins de Ney et de Labédoyère, de Brune et des frères Faucher, les massacreurs du Midi ne sont pas tous morts. D'ailleurs, n'ont-ils pas leurs héritiers par droit de primogéniture ?

Est-ce folie que tout ce bruit? Est-ce bien sérieusement que l'on s'imagine que la France a oublié la double invasion ? Ne se moque-t-on pas quand on nous parle de nous ne savons quel M. Crédit déguisé en cuirassier? Nous sommes bien en 1849 ? Juillet et Février ne sont pas des rêves; et on parle de Bourbon ! La plaisante chose vraiment , et que nous ririons de bon cœur si toutes ces intrigues n'étaient pas aussi tristes pour l'humanité !

Cessez vos préparatifs, légitimistes d'aujourd'hui, qui hier encore avez crié: *Vive la République !* Nous vous le disons, vous êtes bien morts : Waterloo vous a tués.

On nous dit de tous côtés que la coalition des ennemis de la révolution de Février est sur le point de se dissoudre. Nous n'en croyons rien. Nous parlons de la *coalition parisienne*.

Cette néo-sainte-alliance conclue entre les hommes de l'Eglise, les hommes des bureaux et les hommes de la Bourse, nous paraît plus que jamais unie de volonté, plus que jamais active. On le voit au langage de ses principaux organes. La *Presse*, le *Crédit* et l'*Assemblée nationale* sont parfaitement d'accord sur le plan stratégique adopté, à ce qu'il paraît, dans le quartier général des puissances coalisées pour la défense de l'autel, du trône et du coffre-fort.

D'après ce plan, on doit commencer par désarmer la France. Rien de plus rationnel. L'ennemi désarmé est un ennemi vaincu. « Pas d'armée régulière, » dit la *Presse*. «Pas de garde nationale, » ajoute le *Crédit*. Ces deux cris, la *Presse* les confond et les exprime par un seul cri: « PAS DE FUSILS ! » La France n'a que faire de soldats; elle se défie de ses gardes nationaux. Leur conduite dans les journées de février a été plus que suspecte. La France ne leur pardonnera jamais d'avoir pris part à l'établissement de la République.

Il y a là un motif plus que suffisant pour dissoudre la garde nationale tout entière, sauf aux procureurs généraux de la République de prendre contre ladite garde nationale des conclusions qu'ils jugeraient de l'intérêt de l'ORDRE.

Quant à l'Ordre, quant au grand parti qui le représente, ils dédaignent tout ce qui s'appelle armée , infanterie et cavalerie ; on s'en passera tout aussi bien que de la garde nationale.

L'Ordre n'estime ni ne reconnaît d'autres troupes que la gendarmerie. Qui est-ce qui garde le sanctuaire de la Bourse ?

Le gendarme.

Qui est-ce qui maintient l'ordre dans les églises et protège les ateliers où s'imprime la *Presse?*

Le gendarme : il suffit à tout. Un homme honnête et modéré, qui a l'avantage de pouvoir passer sa journée à la Bourse et de faire mettre la nuit, en caractères neufs, son idée , *une idée par jour*. Qu'a-t-il de commun avec les fusils ? A quoi un fusil peut-il servir ? A faire feu sur l'étranger ? Mais l'homme honnête et modéré ne craint pas l'étranger.

L'étranger aurait beau conquérir la France, il épargnerait à coup sûr la Bourse, l'Eglise et les imprimeries, celles du moins où s'impriment la *Presse*, l'*Assemblée nationale* et la *Patrie*.

Donc pas de fusils. Mettons bas les armes. Si Avezzana, Garibaldi et Manin n'avaient eu d'autres troupes que des gendarmes, ils n'auraient pas tenté de résister aux Autrichiens.

Tel est le système des coalisés de la néo-sainte-alliance parisienne. Ils apprécient parfaitement bien les avantages momentanés qui résulteront pour eux de son application immédiate. Mais ils ne sont pas à beaucoup près aussi clairvoyants sur les conséquences ultérieures du système. Ils feraient bien de consulter l'histoire de certains Etats anciens et modernes qui en ont fait l'essai, car le système n'est pas nouveau. Les empereurs romains l'avaient pratiqué en grand, dès les deuxième et troisième siècles de notre ère. L'empire comprenait alors tout le monde civilisé.

Qu'avait-on à craindre des barbares? Ils infestaient quelquefois les frontières, mais on s'en débarrassait en leur payant un léger tribut. Ne valait-il pas mieux leur payer quelques millions par an que de dépenser des milliards pour l'entretien des légions ? On désorganisa donc les légions. Cette mesure était en même temps éminemment dynastique. L'empereur ne craignait plus l'apparition de ces prétendants qui, avec l'aide des légions, troublèrent tant de fois l'ordre public.

On ne conserva donc que les prétoriens (les gendarmes d'alors). Le progrès des idées économiques fit bientôt remplacer les prétoriens romains par les mercenaires barbares.

L'entretien d'un soldat barbare ne coûtait que le tiers de ce que l'on dépensait pour un prétorien. Le barbare méprisait l'argent et semblait faire la guerre pour le seul plaisir de se battre, pour les « *gaudia certaminum!* » — Grand objet de risée pour les économistes romains. D'ailleurs le barbare s'attachait à la personne de l'empereur. Il était susceptible de dévoûment, — autre sujet de risée pour les politiques de Rome. On enrôla donc les Germains, les Hérules, les Francs (c'étaient les Cosaques d'alors).

On sait la fin de l'histoire : le Cosaque, le seul homme armé, au milieu de ce peuple qui criait : Pas de lances ! Pas de boucliers ! » — comme on crie maintenant : Pas de fusils, — le Cosaque comprit enfin les avantages de sa position.

Il avait trop longtemps servi, il trouva plus commode de régner; et, pour cela, il n'eut pas besoin de mettre sa lance en arrêt contre des hommes désarmés. Quelques coups de bois de lance firent sentir aux économistes et aux politiques de Rome les conditions d'un ordre de choses nouveau.

On se soumit. Le Cosaque se civilisa, acquit le sentiment de la propriété, s'empara de celle des Romains et finit par mettre sur le trône de l'empereur Augustulus et à la place du patrice Siagrius les Cosaques Odoacre et Chludévigue. Le Romain conserva la liberté de marchander et de discuter. On le dispensa à jamais du service militaire. Il ne perdit dans ce grand changement politique autre chose que sa dignité d'homme. La tête d'un Romain, Italien où Gaulois était légalement taxée à un tiers de ce que valait la tête d'un Cosaque.

Ceci est de l'histoire ancienne. Celle des derniers siècles offre des faits analogues.

Il fut un temps où la République de Pologne suivait le système romain et celui de la néo-sainte-alliance parisienne. Le roi de Pologne, Auguste II, et son allié, Pierre le Grand, avaient réussi à faire comprendre aux nobles républicains tous les avantages du désarmement. Un noble, dispensé du devoir fastidieux de s'exercer aux armes, n'avait qu'à soigner l'exploitation de ses terres. Le paysan échangea le fusil improductif contre la charrue. « Enrichissez-vous, » disaient le roi et le tzar aux nobles et aux paysans. « Pas de fusils. » La République, peuplée de vingt millions d'hommes, se décida à ne conserver que 18,000 hommes de troupes régulières. Quel besoin avait-elle de troupes, puisqu'elle était en paix avec la Prusse, l'Autriche et le Tzar de Russie?

Ces faits méritent d'être pris en considération par la néo-sainte-alliance parisienne, et plus particulièrement par l'élément bourgeois de la coalition.

Le bourgeois a mis son enjeu dans une partie dont les chances les plus favorables ne peuvent que tourner contre lui. Il traite maintenant d'égal à égal avec les sei-

---

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 6 SEPTEMBRE 1849.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES (1).

Comment l'Angleterre et la Russie font leurs affaires en Asie. — L'avènement au trône de Perse de Mohammed Chah le Kadjar. — Journal tenu sur les lieux en 1834.

VII.

Tauris, 3 novembre.

La somme de 30,000 tomans (fr. 375,000) fut distribuée au bataillon des déserteurs et aux serbazes. On leur promit de leur payer, quelques jours après, le restant de la solde arriérée. Les marchands de Tauris prêtèrent sur une lettre de change endossée par sir J. Campbell, qui à son tour accepta celle du chah contre signée par le premier ministre. Tout le monde y trouve son compte : le kaïmakam ne payera rien de sa propre bourse; l'ambassadeur de Russie ne payera rien et ne promettra rien, en même temps ; il fera ressortir le soupçon d'intervention qui planait sur la Russie ; l'ambassadeur d'Angleterre croit avoir acheté à bon marché ce que son gouvernement redoutait tant. Il sait aussi qu'en cas de réussite il se trouvera bien dans le trésor de Téhéran de quoi payer la somme et les intérêts garantis par lui. Le chah se pâme d'aise et admire l'habileté du kaïmakam. Le maître des cérémonies ne voit dans tout ceci qu'une nouvelle preuve de l'heureuse influence de l'horoscope du chah.

Entouré des meilleurs astrologues de la ville, il travaille jour et nuit à entasser des chiffres dans le but de déterminer le jour et l'heure propice au commencement de l'expédition.

En attendant il pleut des dîners, des parties de plaisir et des petits cadeaux, qui de part et d'autre entretiennent la bonne amitié.

VIII.

Tauris, 4 novembre.

Il y a eu quelques troubles parmi les tribus de Chahsevènes, d'Ardéhil. On les attribue aux intrigues clandestines de deux frères du chah, Khosrèw Mirza et Djébanguir Mirza, détenus dans la citadelle de cette vile.

Le chambellan (*Ferrach Bachi*) du roi, Ismaël Khan, homme de confiance, est revenu de sa mission mystérieuse à Ardéhil. A peine descendu de cheval, il courut tout couvert de la poussière du voyage auprès du roi, qui lui a demandé si tout était tranquille à Ardéhil. Ismaël Khan n'a rien répondu, mais tirant un paquet de sa poche, il l'a déroulé et en a fait tomber les quatre *yeux ensanglantés* des dits princes.

IX.

Tauris, 5 novembre 1835.

La première province que notre corps expéditionnaire aura à traverser, après avoir passé les frontières de l'Aderbaïdjan, est celle de Kamsa, avec son chef-lieu, la ville de Zendjan. Bonnes nouvelles ! Son ancien gouverneur, le prince Abdullah-Mirza vient l'assiéger à la tête de quelques milliers de cavaliers nomades du pays. Le gouverneur actuel, Fetkhullah Mirza, un autre oncle du chah, a fait barricader les portes, et dans, une excursion, quelques cavaliers de l'envahisseur ont mordu la poussière. Abdullah se retire à Ebhère, ville voisine, où il cherche à recruter de nouveaux escadrons. Le gouverneur, effrayé de la mauvaise disposition du peuple de Zendjan à son égard, a demandé des renforts au kaïmakam.

Nous apprîmes aujourd'hui que sir H. Béthune, avec dix pièces d'artillerie régulière, quelques centaines de serbazes du bataillon de Karadague et environ 200 cavaliers nomades de l'aderbaïdjan, est arrivé heureusement sous les murs de Zendjan. La vue des baïonnettes, que l'on croyait être celles des soldats russes et de l'infanterie, effraya les cavaliers d'Abdullah-Mirza. Sans brûler une amorce, ils se débandèrent. Le prince s'enfuit avec deux domestiques seulement dans la forêt de Tazoum.

Le kaïmakam triomphe et sérieusement se croit un des plus habiles tacticiens contemporains. Il me racontait que sir H. Bethune ne voulait pas d'abord conduire cette expédition en disant que ce serait une folie que de traîner un parc d'artillerie avec aussi peu de serbazes et de cavalerie. Présent à notre conversation, Husséin Khan, le maître des cérémonies, s'écria : *Taléi chah bulend ert, machas lah !* L'horoscope du chah monte à son apogée de par Dieu !

Le fait est que sir H. Bethune se trouve à la merci du gouverneur de Zendjan. Il n'a pas voulu entrer dans la ville et s'est retranché en plein air à portée de boulet de ses murs d'enceinte. Les serbazes du bataillon du Karadague, ne recevant pas de nourriture, l'ont abandonné pour aller marauder dans les villages adjacents.

X.

Tauris, 11 novembre 1832.

Le kaïmakam a disparu. Ses plus intimes connaissances ne savent ni ce qu'il est devenu ni où le chercher. On dit qu'il ne faut en accuser que sa poltronnerie bien connue. Depuis quelque temps des bruits d'un coup de main prémédité par les serbazes couraient dans la ville : les soldats qui n'avaient pas encore reçu leur paie s'en prenaient au kaïmakam. Ils se seraient proposés de s'emparer de sa personne et de le retenir captif jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Instruit de ce projet, le kaïmakam se serait caché dans les jardins des faubourgs de Tauris, jardins que les propriétaires musulmans ferment avec autant de soin que les portes de leurs harems.

L'ambassadeur de Russie se plaignait de ce que le kaïmakam n'avait laissé aucunes dispositions propres à assurer la tranquillité des frontières du côté de la Géorgie, infestées par des bandes de voleurs qui fourmillent dans les tribus nomades de ces parages. L'ambassadeur d'Angleterre accusait son incurie ou son astuce dans l'affaire de l'emprunt négocié avec les marchands, afin de payer le restant de la solde arriérée. Le kaïmakam, disparaissant sans en avoir averti personne , laissait retomber sur J. Campbell toute la responsabilité du prêt. Tout d'un coup arriva une lettre du kaïmakam où, sans autre préambule, il annonçait aux ambassadeurs que le chah allait dès le lendemain se mettre en route pour Schevan, et qu'il les priait de se hâter de le rejoindre en chemin. La lettre était datée de Séadabad, village éloigné de douze lieues de Tauris.

Comme on voyage plus vite en voiture qu'à cheval, et que le général Simonich avait une calèche, objet fort rare dans ces contrées, les deux ambassadeurs se mirent aussitôt en route pour rejoindre le ministre fugitif. Ils le trouvèrent en effet, chevauchant fort tranquillement sur le grand chemin pour aller rejoindre le chah, qui avait déjà quitté le village à l'aube du jour. Les yeux brillants d'un mécontentement qu'ils ne cherchaient point à déguiser, et le verbe haut, ils commencèrent à lui faire des reproches. Le ministre les pria de rentrer avec lui dans Séadabad, afin de ne pas lui faire honte devant ses domestiques et son nombreux entourage. Il eut peur de les avoir offensés. Après avoir laissé passer l'orage, il avoua en effet qu'il était coupable, mais qu'ils devaient à leur tour compâtir à toutes les difficultés auxquelles un seul homme ne peut facilement obvier. Nedjef Kouli Khan, surnommé le *mangeur d'hommes*, l'antropophage (*ademkhour*), reçut l'ordre d'aller prendre les commandements des tributs nomades de la frontière.

L'émir Nizam fut investi de pleins pouvoirs pour négocier l'emprunt au nom du roi. Les fronts se déridèrent et on servit des fruits délicieux, du café, du thé avec leur accompagnement obligé. Les caliaus se succédèrent avec une rapidité et une profusion inconnues partout ailleurs qu'en Perse. On se sépara les meilleurs amis du monde comme si rien n'était arrivé. « Il a de l'esprit comme un démon, » disait sir G. Kampbell en remontant dans la calèche.

Aujourd'hui on a terminé le paiement. Les bataillons un à un quittent la ville pour aller rejoindre le chah. Le ba-

(1) Voir les nos des 1er, 2 et 5 septembre.

gneurs spirituels et temporels de la coalition. Qu'il prenne garde! Le triomphe définitif du système cosaque mettra fin à ses rapports d'égalité. Tous les Français ne sont pas égaux devant le Cosaque. C'est un mystère que l'on cache soigneusement à la bourgeoisie. Il est de notre devoir de le dévoiler. Le bourgeois qui s'applaudit du triomphe de Radetzki, et lit avec un certain plaisir le récit des bastonnades de Milan, ne se doute pas que parmi les bâtonnés *il n'y a eu que des bourgeois*, dont quelques-uns appartenaient au parti conservateur. Ils avaient le malheur de faire partie des groupes tumultueux: dans ce cas, un bourgeois est passible d'une correction corporelle. Quant aux nobles, c'est autre chose.

Notre législation dit que : Là où est le drapeau français la loi française est censée être en vigueur. Cet axiome est également admis et pratiqué par l'Autriche et la Russie. Là où le Cosaque plante son drapeau, il fait régner les lois, les us et coutumes cosaques. Nous ne parlerons pour le moment que d'une seule disposition de la législation cosaque, disposition que certains banquiers et certains publicistes feraient bien de méditer.

D'après la loi cosaque, *un noble a le droit de faire administrer, de sa propre autorité, la bastonnade à un roturier*, sauf à payer vingt-cinq francs d'amende au gouvernement. Supposez le système cosaque établi chez nous; supposez que, sous le régime de ce système, des publicistes bourgeois et des journalistes plébéiens aient le malheur d'offenser la partie aristocratique de la coalition : les fils des croisés n'auront pas alors besoin de recourir aux lois de l'état de siége.

SITUATION DE LA BELGIQUE.

C'est une erreur trop accréditée de croire que l'organisation intérieure da la Belgique la met en dehors du mouvement social qui se manifeste dans toute l'Europe. Seulement, comme le principe démocratique n'a pu encore prendre chez elle tout le développement qu'il est destiné à atteindre, le besoin de réforme et de régénération se traduit dans ce pays par le renouvellement des luttes des deux anciens partis, les libéraux et les catholiques. Il est cependant facile de voir le parti démocratique se former au milieu de cette incessante conflagration d'idées opposées, et on peut prévoir qu'avant peu il finira par absorber et remplacer le vieux système de libéralisme qui, dans le mouvement politique, met la Belgique au dessous de la plupart des autres nations de l'Europe.

Pour bien comprendre ce qui se passe en ce moment en Belgique, il est nécessaire de passer rapidement en revue les principaux événements qui ont causé la crise actuelle, qui va, selon toute prévision, amener un changement de ministère, et remettre les affaire entre les mains du parti catholique. De sorte que la Belgique, pour avoir suivi des hommes n'appartenant pas franchement à un principe, va se retrouver au même point qu'en 1847, avec ses haines de partis, plus envenimées encore, et la misère des populations qui a été s'accroissant d'une manière effrayante.

Pour arriver à l'état de choses actuel, c'est à dire pour mettre les affaires entre les mains de M. Rogier, qui se disait alors le chef des libéraux, l'opposition de toute nuance s'était rangée tout entière derrière le parti libéral et depuis lui prêta franchement son concours dans toutes les élections.

Mais il arriva presque immédiatement après ce qui arrive à tous les partis qui se donnent un chef sans bien le connaître; M. Rogier pas plus que ses collègues ne fut à la hauteur de la mission qu'il avait entreprise. Au lieu de réformer les abus en tranchant dans le vif, ils firent de leurs nominations une affaire de portefeuilles; ils s'attachèrent à garder longtemps leurs positions sans s'inquiéter de suivre le programme qui avait été la condition de leur entrée aux affaires. Toutes leurs promesses se résumèrent en un mesquin projet de loi qui augmentait de 1,100 noms les listes électorales.

Leurs adversaires, voyant à quels hommes ils avaient affaire, reprirent leurs espérances et leurs projets, et leurs amis commencèrent dès-lors à les abandonner.

Cependant Février arriva. L'élan révolutionnaire donné par la France à l'Europe entière fut plus fort que le gouvernement belge, et son mauvais vouloir fut impuissant contre cette idée qui se montrait fière et menaçante.

Les partis rétrogrades surtout, entièrement trompés dans leurs calculs, eurent peur de l'avenir; ils furent enchantés de n'avoir pas le pouvoir en ce moment.

Craignant d'être entraînés malgré eux par le mouvement qu'ils ne pouvaient arrêter, les catholiques belges firent chez eux ce que les réactionnaires faisaient en France. Ils feignirent un instant d'adopter les nouvelles idées afin de les étouffer plus sûrement, et la fusion apparente des partis fut pour un moment si complète, qu'on pût croire un instant qu'il n'y avait plus qu'un seul parti en Belgique.

Les catholiques avaient fait les avances, les prétendus chefs du parti libéral ne voulurent point se laisser dépasser en courtoisie. Leurs ennemis avaient paru leur faire des concessions, ils leur en firent à leur tour, et de politesse en politesse, M. Rogier et ses collègues se trouvèrent tellement éloignés de leur programme qu'ils allèrent jusqu'à émettre des vœux pour le rétablissement du pouvoir temporel du pape.

M. Dumortier, un des chefs des cléricaux, avec la finesse jésuitique qui fait le caractère distinctif de son parti, ouvrit une souscription pour aider le pape à remonter sur son trône, et il sut si bien profiter de la faiblesse des ministres *libéraux* qu'il les amena à patronner cette collecte destinée à renverser l'expression d'une idée libérale.

Une fois arrivé à ce point, le ministère belge se trouva dans l'impossibilité de revenir à son idée première. Il ne fit rien du reste qui pût faire supposer une pareille intention. Au contraire, il fit tout pour fausser les élections de 1848, et il y parvint en employant ces moyens mêmes qui avaient amené la chute du cabinet précédent. On effraya le pays au moyen de prétendues idées subversives, et, la corruption aidant, le ministère eut la majorité.

La réaction triompha dès lors complètement, et, M. de Theux, prédécesseur de M. Rogier, n'eût peut-être pas aussi bien fait les affaires du parti clérical.

L'Assemblée belge donna tout ce qu'on avait lieu d'espérer d'elle : les satisfaits de M. Rogier votèrent une loi attentatoire à la liberté d'enseignement, les institutions trop libérales furent corrigées de sorte que le parti libéral devint l'adversaire déclaré de son ancien chef.

En somme, en récapitulant tous les actes de ce ministère qui avait tant promis à son avénement, un seul porte à moitié l'empreinte du libéralisme, c'est l'abaissement du cens électoral à 20 florins. Encore doit-on bien plus cette mesure à la force des idées qui surgirent après Février qu'au bon vouloir de ce triste gouvernement.

De l'amélioration du sort des classes pauvres, il n'en fut nullement question, de sorte que la mendicité, cette lèpre de la Belgique, au lieu de diminuer, n'a fait qu'augmenter dans des proportions effrayantes.

De tout ceci le résultat était facile à prévoir; les journaux indépendants l'ont prêché sur tous les tons au ministère, qui ne les écouta pas, et les événements ont pleinement justifié leurs prévisions.

Les démocrates purs qui s'étaient ralliés au ministère l'ont abandonné; les jésuites du libéralisme, qui ne voulaient que l'exploiter, le voyant passer aux catholiques, lui ont tourné le dos; et les cléricaux à leur tour, qui, malgré leur apparence de fusion, ne voulaient que le brouiller avec son parti, ayant réussi, reviennent aujourd'hui à leurs hommes, qu'ils préféreront toujours à des transfuges d'un autre camp.

La lutte se prépare donc de tous les côtés à la fois, elle est déjà même entamée sur plusieurs points, et le ministère se trouve seul contre les ennemis qui vont l'assaillir tous ensemble. Nous ne le plaignons pas : il a fait son sort lui-même, et sa chute imminente viendra prouver une fois de plus qu'il n'y a pas d'alliance possible entre le progrès et les idées rétrogrades.

Le *Lloyd* annonce d'après une correspondance de Trébizonde, du 4 août, que l'ambassadeur français à la cour de Perse, M. de Sartiges, a quitté Téhéran le 10 mai, à la suite du refus du gouvernement persan de ratifier le traité de commerce conclu en 1847 entre le ministre des affaires étrangères et l'envoyé persan Mirza Mehmed Ali-Chan.

On a répandu à Vienne le bruit que Bem était occupé à rassembler et à organiser une nouvelle armée des débris de divers corps hongrois. On ajoutait que la landsturm valaque se joignait à lui. On disait aussi que les prétentions de la Russie vont jusqu'à demander à l'Autriche la cession d'une partie de la Hongrie Le *Wanderer*, qui rapporte ces bruits, assure qu'ils n'ont pas la moindre consistance.

Nous lisons dans plusieurs journaux allemands que le comte et la comtesse de Chambord, avec une suite nombreuse, sont maintenant à Hanovre, où ils se proposent de passer quelque temps. Une correspondance de Hambourg remarque, à ce sujet, que le prince paraît avoir beaucoup d'affection pour le vieux roi Ernest et de goût pour sa capitale, puisque c'est la troisième fois qu'il vient les voir cet été. Nos lecteurs se rappelleront sans doute involontairement, à cette occasion, que l'ancien duc de Cumberland, aujourd'hui roi sous le nom d'Ernest-Auguste, a débuté dans le Hanovre par l'abolition de la charte constitutionnelle que ce pays possédait depuis 1831, et a brillé toujours depuis parmi les plus purs défenseurs du droit divin et de l'absolutisme.

Il vient d'arriver à Antibes (Var) le vapeur le *Tartare* venant de Civita-Vecchia.

Le *Tartare*, après avoir déposé des dépêches pour le gouvernement français, est immédiatement après reparti pour Civita-Vecchia.

Des lettres particulières arrivées de Rome annoncent aussi que le pape se prépare à revenir à Rome, et qu'il accepte les conditions proposées par la France; mais ces nouvelles ont besoin de confirmation.

Nous nous méfions de ces prétendues concessions du pape; le gouvernement nous a trop souvent trompés à cet endroit pour que nous ne soupçonnions pas encore quelque ruse.

Le *Courrier de Constantinople* du 11 août rapporte le traité d'alliance qui vient d'être conclu entre la Turquie et la Russie, à l'occasion des événements de la Valachie et de la Moldavie. Nous en extrayons l'article le plus important, l'art. 4 :

« Les troubles qui viennent d'agiter si profondément les principautés ayant démontré la nécessité de prêter à leurs gouvernements l'appui d'une force militaire capable de réprimer promptement tout mouvement insurrectionnel et de faire respecter les autorités établies, les deux cours impériales sont convenues de prolonger la présence d'une certaine partie des troupes ottomanes et russes qui occupent aujourd'hui le pays; et notamment, pour préserver les frontières de Moldavie et de Valachie des accidents du dehors, il a été décidé qu'on y laisserait pour le moment de 25 à 30 mille hommes de chacune des deux parts. Après le rétablissement de la tranquillité des frontières, il restera dans les deux pays dix mille hommes de chaque côté, jusqu'à l'achèvement des travaux d'améliorations organiques et la consolidation du repos intérieur. Ensuite, les troupes des deux puissances évacueront complètement les principautés, mais resteront encore à portée d'y rentrer immédiatement, dans le cas où des circonstances graves réclameraient de nouveau l'adoption de cette mesure. Indépendamment, on aura soin de compléter sans retard la réorganisation de la milice indigène de manière à ce qu'elle offre par sa discipline et son effectif une garantie suffisante pour le maintien de l'ordre légal. »

Nous devons à nos lecteurs quelques détails sur les démocrates allemands que le gouvernement inhospitalier de la France a expulsés du territoire à la suite de la journée du 13 juin; la conduite de notre ministère à leur égard est d'autant plus déplorable que ces citoyens ne s'étaient en aucune manière immiscés dans les affaires intérieures de la République française.

Le premier nom qui tombe sous notre plume est celui du docteur Tausenau. Orateur populaire d'une grande influence, le docteur Tausenau joua un grand rôle dans les événements de Vienne. Mais pendant son séjour à Paris, il ne prit aucune part au mouvement révolutionnaire qui s'opérait sous ses yeux.

M. Sébastien Seiler, auteur de plusieurs brochures révolutionnaires, fut pendant plusieurs années le correspondant très actif de la presse démocratique allemande. En dernier lieu, il fut le sténographe des Assemblées nationale et législative et le directeur des correspondances allemandes dans les bureaux de M. Havas.

M. Blind étoit venu à Paris au mois de mai dernier avec le titre d'envoyé diplomatique du gouvernement de Bade et du Palatinat réunis. Il était venu en compagnie du docteur Schutz.

M. de Tocqueville s'était imaginé d'abord que ces deux diplomates avaient pour mission de demander l'appui du gouvernement français et lui offrir en compensation l'occupation de la rive gauche du Rhin. Mais sur les instances et les déclarations des ambassades de Bavière et de Prusse, MM. Blind et Schutz devinrent suspects et furent mis sous la surveillance des agents de M. Carlier.

Le 13 juin fut une occasion excellente de persécuter les hommes qui représentaient un gouvernement révolutionnaire. On fouilla leur domicile. M. Schutz échappa aux sbires du gouvernement, et M. Blind, malgré ses protections, fut jeté dans une prison dans laquelle il resta neuf semaines; et pendant que l'infortuné gémissait sous les verroux, M. de Tocqueville avait le triste courage de l'insulter à la tribune. Quant aux sommes saisies au domicile des envoyés badois (sommes destinées à l'achat d'armes de guerre), nous serions heureux de sevoir en vertu de quel droit elles ont été confisquées.

Après huit semaines de prévention à la Force, M. Blind fut ramené à la préfecture, où on lui donna un passeport d'expulsion pour Londres, l'ambassade belge ayant refusé de lui permettre d'aller à Bruxelles. Avant de le lui remettre on le somma de se faire réclamer par une personne qui *offrirait des garanties*, sinon il devait être livré aux autorités badoises. Mais M. Blind refusa constamment d'obtempérer à cette demande, préférant la mort à une démarche qui, selon lui, devait être une insulte pour le gouvernement qui l'avait envoyé. En présence de cette énergique résistance, les agents du pouvoir cédèrent, et un passeport pour Londres fut remis à M. Blind.

Nous savons de source certaine qu'à son arrivée dans la capitale de l'Angleterre M. Blind a écrit à M. le président de la République une lettre dans laquelle il s'explique sur le mot *conspirateur* avec une ironie amère et mordante. La lettre est en allemand parce que, dit-il, on doit supposer que M. le président de la République se souvient encore de la langue allemande qu'il a apprise pendant son exil.

M. Blind, on le sait, était un des chefs des corps-francs. Exilé en France, il revint au mois de septembre 1848 pour insurger de nouveau le pays avec son ami Gustave Struwe. L'un et l'autre furent pris ; l'épouse de M. Struwe le fut elle-même. Après une détention rigoureuse de six mois aux casemates de Fribourg et Rastadt, ils furent condamnés par les assises à huit ans de *carcere duro* et eurent à souffrir à peu près les mêmes tourments que Silvio Pellico.

Le docteur Marx, rédacteur en chef de la *Gazette Rhénane*, avait été expulsé de France une première fois par Louis-Philippe. Il n'est pas étonnant que les hommes qui ne tiennent rien tant à cœur que de faire revivre les institutions monarchiques aient en cela imité le dernier roi de France. Homme éminent, dialecticien et journaliste, le docteur Marx était venu à Paris avec sa famille pour y travailler à un ouvrage allemand contre les malthusiens. La police de M. Carlier lui laissa le choix entre l'expulsion et le séjour au Morbihan; M. Marx préfère Londres. M. Marx est un des fondateurs des *Annales françaises allemandes*, publiées à Paris en 1844, et qui ont si activement contribué, avant d'être supprimées, à préparer l'union entre les démocrates des deux pays.

M. Bley, expulsé et parti pour Londres, est ouvrier tailleur du royaume de Wurtemberg; M. Bley est un démocrate socialiste très distingué, mais qui ne s'est nullement mêlé des affaires intérieures de la France.

A qui le tour maintenant, MM. les gendarmes de la sainte-alliance?

Le journal anglais le *Globe* a inséré une lettre adressée par Mazzini à l'un de ses amis de Loddres. Cette lettre est reproduite par la *Nation*, journal belge. Nous aurions donné place dans nos colonnes à à ce document, qui a son importance, ne fût-ce que par le nom illustre de Mazzini, s'il n'était écrit tout entier en vue de l'Angleterre. Il nous répugne de voir un homme aussi éminent demander pour sa patrie un secours à un peuple dont la réputation d'égoïsme est faite depuis si longtemps, et confondre la France avec les hommes qui la gouvernent. Ceci, nous le disons, non pas seulement pour être entendus de M. Mazzini, mais de tous les Italiens.

Il n'y a pas un Français, digne de ce nom, qui ne déplore et l'abandon de l'Italie et les villes abandonnées aux Croates, et la domination cléricale substituée par les armes de la France à la République romaine. Mais les destins ne sont pas toujours les mê-

---

taillon de déserteurs fut le plus difficile à contenter: il se fit payer tous les arriérés et partit le dernier en bon ordre.

XI.

Tauris, 14 novembre.

Les deux ambassadeurs ont quitté la ville de Tauris. Le général Simonich, souffrant d'une ancienne blessure au pied, est parti avec M. Chodzko; le reste du corps diplomatique doit les rejoindre en route. Le chah est dans la ville de Miana.

Bonnes nouvelles encore. La province de l'Aderbaïdjan ne présente pas de symptômes d'hostilité envers le nouveau chah, ainsi nous ne courons aucun danger chez nous. Dans le Ghilan, province limitrophe, les mesures énergiques prises par son gouverneur, Ménoutches-Khan, chef des ennuques du feu roi et ami du nouveau, ont été couronnées de succès. La possession de cette riche partie du littoral caspien, patrie du ver-à-soie et du riz, nous est presque assurée sans coup férir. Menoutches-Khan a envoyé sous le pli de sa dépêche un cadeau de 1,000 tomans en or pour les premiers frais de route du chah. Il lui écrit qu'il tient 30,000 tomans à sa disposition et qu'il n'attend que ses ordres ultérieurs pour venir, lui et les troupes qu'il commande, se ranger sous ses drapeaux.

C'est une précieuse acquisition que cet homme, le plus riche et un des plus influents de l'ancienne cour de Téhéran. Ce khan, dans son enfance, avait été enlevé de sa ville natale, de Tiflis, en même temps que beaucoup d'autres jeunes gens des deux sexes vendus à Téhéran. Depuis, fait eunuque et préposé à la garde des premières dames du harem de Fethk-Ali-Chah, il a su parvenir à amasser des richesses considérables. Le chah actuel le remercia par une lettre autographe de ses bons procédés et le pria de venir nous rejoindre à Kazhine.

Les prédictions jouent encore un rôle fort important en Perse. On vient de me faire lire les prophéties du chah Néametullah, espèce de Nostradamus asiatique qui vivait dans la première moitié du seizième siècle de notre ère. Il passe en revue tous les souverains futurs de la Perse. Le tableau qu'il donne de Fetkh-Ali-Chah est d'une ressemblance parfaite.

« Je vois un chah dont la barbe longue, parfumée et soigneusement peignée, tombe jusqu'au dessous de sa ceinture, Il va à la chasse entouré de femmes et de mignons. Je vois quarante années autour de lui, etc. » Le feu roi connaissait cette prophétie, et en outre avait eu un songe qui lui promettait aussi quarante années de règne. Voici comment il le racontait lui-même dans un de ces mouvements de gaîté et d'épanchement qui lui arrivaient souvent. « Le chah (c'est-à-dire moi) vit notre illustre prophète apportant une épée et proposant de la vendre au prix de 100 tomans. L'amour de l'argent prévalut. Le chah se mit à marchander, le marché fut péniblement débattu et enfin conclu pour la somme de quarante tomans. C'est ainsi que le chah s'est volé à lui-même soixante années de règne. »

Il était tellement persuadé de la vérité de cette prophétie qu'il se fit construire un mausolée dans la [mosquée] de l'iman de la ville de Koum, et qu'il en disposa tellement les travaux que la dernière main devait être mise à l'ouvrage justement dans le courant de la quarantième année de son règne.

Après Fetkh-Ali-Chah, la prophétie en question dit : « Dans le nom du roi qui lui succède, je vois deux lettres *m*, il règnera huit ans. » Après lui, encore un chah de la dynastie des Kadjars, qui sera le dernier souverain du vieux monde, car dix ans après son avénement au trône, Jésus-Christ viendra convertir tous les habitants de la terre : il n'y aura qu'une seule religion au monde. Ainsi, au dire du théosophe persan, l'ère nouvelle commencera dix-huit ans après la mort de Fetkh-Ali-Chah, c'est à dire entre 1851 et 1852 de notre calendrier. Verra qui vivra.

XII.

15 novembre 1834.

Il a neigé hier pour la première fois depuis le commencement de la saison. Aujourd'hui, 13 degrés Réaumur au dessus de zéro, on se croirait en plein printemps. La neige a déjà disparu des plaines d'Oudjane, que nous venons de traverser; il n'y a que les montagnes environnantes qui en soient revêtues. Toute la province de l'Aderbaïdjan serait un désert aride sans l'assistance bienfaisante de trois groupes de montagnes qui la traversent.

1° Le groupe de *Sehend*, dont les ruisseaux vont alimenter les environs de Tauris, d'Oudjan et de Maraga.

2° Le groupe de *Burkuch*, qui envoie ses brises rafraîchissantes et ses torrents fertiliser les nombreux villages de Sérab et de Miana.

3° Le groupe de *Sehélan*. Les eaux qui en découlent vont arroser les champs et les jardins d'Ardébil, Méchkine, etc. C'est dans les neiges de ce groupe que prend sa source la rivière d'Adji, douce dans sa première moitié, amère vers la fin; comme la vie humaine, elle se fraye un passage à travers des escarpements de Kyzildag, débouche dans la plaine de Tauris, et va se jeter dans les eaux fétides du lac d'Ourmia.

Village de Souméa, 16 novembre.

Les ambassadeurs ont reçu des lettres authographes du roi. En voici la traduction :

« Excellence, illustration, orgueil des nobles serviteurs de la cour du souverain que vous avez l'honneur de représenter auprès de nous, sachez que depuis longtemps nous manquons de vos nouvelles. C'est à Miana que nous attendons votre arrivée. Malgré les assurances de fidélité et de soumission à nos ordres que nous lisons dans des lettres et messages venant de toutes parts, d'Assif, de Menout-Char-Khan, de Sipehdar et de tant d'autres, qui tous nous supplient de hâter notre marche, malgré l'invitation que nous venons de recevoir de la part des habitants de la ville de Kazbine, impatients qu'ils sont de faire preuve de leur dévoûment, nous ne jugeons pas opportun de quitter la ville de Miana avant que vous n'y soyez arrivé. Nous y resterons donc dans l'attente et dans l'espoir de vous y revoir bientôt sains et saufs. Ecrit dans le mois de Redjeb, l'an 1250 de hédjire. »

C'est un vrai plaisir que de parler aux villageois de ce pays. La civilisation des peuples de l'Orient, vieille comme Abraham de la Bible, y a nivelé toutes les classes de la société. Souvent entre le premier magistrat de l'empire et son porteur d'eau il n'y a que la différence de costume. Leurs idées religieuses, sociales et politiques, gravitent autour d'un même centre. Il n'y a que le degré d'instruction qui peut différer; mais cette instruction est purement littéraire, car il n'y a ni écoles affectées à telle ou telle branche de service public, ni ce qu'on appelle chez nous des spécialités. Pourvu qu'on sache bien lire et écrire, un peu de calcul, un peu d'arabe, et qu'on ait du bon sens, on peut s'attendre à toute espèce de magistrature, dont le prince peut revêtir le premier venu.

Le propriétaire de la maison où je passe la nuit, et quelques paysans du village sont restés chez moi jusqu'à minuit. Je n'avais rien à leur apprendre; ils appréciaient à sa juste valeur tout le prix de la présence de deux ambassadeurs auprès du chah et ne doutaient point qu'avec de pareils auxiliaires aucun autre parti en Perse pût jamais prévaloir. En habiles faiseurs de leurs propres affaires, comme le sont la plupart des Persans, ils me prièrent d'inscrire leurs noms sur mes tablettes afin de les protéger à la cour en cas de besoin.

(*La suite prochainement.*)

SPECTACLES DU 6 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE FRANÇAIS. — La Chute de Séjan, Passe-Temps de Duchesse.
OPÉRA COMIQUE. — Les Mousques de la Reine, le Nouveau Seigneur.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.
THÉATRE-HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental.
VAUDEVILLE. — Une semaine à Londres, Sous le Masque, Pompée.
VARIÉTÉS. — Les Caméléons, les Compatriotes, Lorettes et Aristos, le marquis de Carabas.
GYMNASE. — Les Sept Billets, La Belle Mère, Mauricette.
THÉATRE MONTANSIER. — Le Groum, un Oiseau de passage, une Chaîne anglaise, la Fille de Dominique.
PORTE SAINT-MARTIN. — L'Etoile du Marin, l'Hôtel de la Tête Noire.
AMBIGU COMIQUE. — Le Juif Errant.
FOLIES DRAMATIQUES. — Les Cascades de Saint-Cloud, Œil et Nez, Mme Grégoire, le Cauchemar de son propriétaire.

mes, et la France a fait son apprentissage.

Nous allons donc nous borner à reproduire de la lettre de Mazzini les passages où il réfute les calomnies de ses accusateurs, au nombre desquels il faut compter l'*Univers*, ce journal religieux que l'on a sommé vainement de produire les noms de ces 70 prêtres égorgés par les hommes de la République romaine, ce journal, qui, hors d'état de justifier une telle assertion, n'a pas la pudeur de rétracter cette infâme calomnie.

« Les calomnies que l'on a systématiquement répandues pendant plusieurs mois contre notre République sont en définitive de peu d'importance; il était nécessaire de diffamer ceux que l'on voulait détruire. Mais j'affirme que cette République, qui a été votée à la presque unanimité par l'Assemblée constituante, avait reçu l'adhésion spontanée et universelle du pays; je n'en veux pour preuve que les déclarations unanimes de toutes les municipalités des Etats romains à l'époque de l'invasion française. J'affirme qu'à l'exception d'Ancône, où le triumvirat fut obligé de réprimer avec énergie quelques actes criminels de vengeance politique, la cause républicaine n'a été nulle part souillée par le moindre excès, qu'aucune censure ne fut jamais exercée contre la presse avant le siége, et que pendant le siége on n'eut jamais l'occasion d'en faire usage.

» Il n'a été porté aucune condamnation à mort ou à l'exil pendant tout notre passage au pouvoir, bien que nous eussions été dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, tant était unanime le concours de tous nos concitoyens et l'approbation de l'Italie. J'affirme qu'à l'exception de trois ou quatre prêtres, arrêtés en flagrant délit d'attaques contre nos troupes et qui furent massacrés par le peuple pendant les deux ou trois derniers jours du siége, aucun acte de violence contre les personnes ne fut commis par aucune fraction de la population contre les autres; et si jamais une ville au monde a présenté le spectacle d'une légion de frères poursuivant le même but et liés par la même foi, ce fut Rome pendant le gouvernement républicain.

» La ville était habitée par des étrangers de toutes les parties du globe, par les agents consulaires, par un grand nombre de vos compatriotes; je suis certain qu'aucun d'eux n'osera démentir avec la garantie de sa signature les faits que j'avance ici. »

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

VENISE, 27 *août*. Venise a succombé! ses ennemis, les ennemis, les oppresseurs de l'Italie, en sont redevenus les maîtres. Parmi les causes qui ont contribué à ce funeste événement, il faut compter principalement l'épidémie du choléra, qui sans avoir sévi comme la première fois, ne trouvant que des corps souffrants et abattus, par le manque d'eau et de vivres, emportait néanmoins tous les jours beaucoup de monde.

Le bombardement, sans faire beaucoup de mal, rendait notre position plus affreuse. Dans les habitations qui n'étaient pas exposées aux bombes et aux boulets, les familles étaient entassées. Le quartier de San Marco et le quartier de Castello étaient les seuls où n'arrivaient pas les projectiles ennemis. Aussi dans ces quartiers se trouvaient mêlés et confondus riches et pauvres.

Nos ennemis ne nous ont pas épargnés. Ils ont lancé sans interruption bombes et boulets dans les lieux les plus populeux, sur nos plus riches monuments.

C'est dans la nuit du 28 juillet que commença ce déluge de boulets et de bombes. C'était pitié de voir dans cette funeste nuit la place St-Marc couverte de malheureux étendus sur les pavés; c'était un spectacle à arracher des larmes de tous les yeux de voir de pauvres femmes serrant dans leurs bras leurs enfants moribonds, ou leur donnant le sein, échappées toutes au milieu du sommeil à une destruction totale. Et tout le monde était résigné! Et pas une plainte ne sortait de ces lèvres affamées et tremblantes! La municipalité invita tous ces pauvres gens à se réfugier dans les vastes salles du palais ducal, et cette invitation était acceptée avec une affectueuse reconnaissance.

Le lendemain ces enfants, ces pauvres femmes s'éveillaient sous ces lambris dorés et se saluaient par leurs noms en y ajoutant les titres de marquise, de princesse, et riaient bravement de leur position.

Dans ces journées néfastes, Manin fut investi de nouveau de tous les pouvoirs. Il fut nommé dictateur absolu, à cette condition *de penser à l'honneur et au salut de Venise*, mais cependant de se soumettre à l'approbation de l'Assemblée.

Le 13, une commission fut nommée pour aller traiter de la reddition. Cette décision était nécessitée par le manque absolu de vivres. Nous en étions réduits au poisson et aux herbages que nous offraient les lagunes, et encore étions-nous obligés de nous passer de tout condiment. Nos souffrances, toutes cruelles qu'elles étaient, nous les aurions supportées. Nous aurions bravé les incendies occasionnés par le plus horrible bombardement si de quelque côté nous avions vu luire un rayon d'espérance. Mais le choléra qui augmentait sans cesse d'intensité, mais ces centaines de personnes qui mouraient tous les jours, et auxquelles il était impossible de donner la sépulture parce que le cimetière était lui-même ravagé par les boulets ennemis! Le choléra, la faim plus encore que les boulets, ont contribué à la reddition de Venise.

Cette belle Venise! bientôt elle ne sera plus qu'une Thébaïde! tout le monde émigre. Quarante personnes sont proscrites; mais il faut y ajouter tous les officiers de terre et de mer qui ont servi sous les drapeaux de l'Autriche, ou qui étaient pensionnés.

Les Autrichiens ont occupé tous les forts et la station du chemin de fer. L'archiduc Léopold viendra jeudi pour assister au *Te Deum* solennel qui sera chanté dans l'église de Saint-Marc. Nous ne savons quel système adoptera l'Autriche. Sera ce celui de l'indulgence ou de la terreur? Si l'on en juge par les horribles vengeances qu'elle exerce partout, il faut s'attendre à d'implacables représailles.

ETATS GERMANIQUES.

Bavière. — MUNICH, 1er *septembre*. — Le projet d'un pouvoir central allemand provisoire est effectivement en délibération. Il doit durer jusqu'au 26 mai 1850. Ce sera une tétrarchie, avec un pouvoir très limité, qui sera à la tête de l'ancienne confédération allemande. Ce pouvoir n'empêchera en rien la formation de l'Etat fédératif allemand, le roi de Prusse en tête. La parité des voix dans le pouvoir provisoire sera balancée par l'Autriche et la Prusse. L'archiduc Jean déposera son pouvoir, d'après le projet en question, non en faveur de la généralité des Etats allemands, mais de la Prusse et de l'Autriche.

Bade. — CARLSRUHE, 29 *août*. — Le gouvernement de Zurich a renvoyé à notre gouvernement 400 chevaux qui avaient été retenus en Suisse après la rentrée de la cavalerie insurrectionnelle. Les Suisses demandent le remboursement des frais d'entretien de ces chevaux. Le gouvernement du canton de Berne vient aussi de restituer à la Bavière les armes que les insurgés du Palatinat y avaient déposées. Les armes badoises seront de même restituées. Quant aux réfugiés qui se trouvent en Suisse, la plupart se sont décidés à s'embarquer pour l'Amérique.

PRUSSE.

BRESLAU, 31 *août*. — L'apathie de notre population qui, il y a quelques mois encore, jouissait de la réputation d'être des plus animées, est extrême. La solennité préparée pour honorer la mémoire de Goëthe et les séances de l'association surnommée *Société de Gustave-Adolphe*, qui rappelle l'émancipation religieuse de l'Allemagne, ont passé sans exciter le moindre intérêt. La question allemande excite à Breslau et en général dans toute la Silésie un intérêt bien médiocre; la majorité de la population n'y accorde pas la moindre attention. Le projet de l'état fédératif prussien est comme une affaire étrangère à la ville. La levée de l'état de siége n'a eu aucune influence sur le mouvement des affaires, d'autant plus que le contrôle des étrangers aux embarcadères des chemins de fer continue à être observé avec toute la sévérité possible. On attribue au choléra qui sévit ici depuis six mois l'indifférence des habitants pour les affaires publiques. Cette maladie désole surtout les environs. Il y a des villages où le cinquième de la population a succombé. Dans un domaine, des 30 personnes qui composaient le service de la ferme, pas un n'a survécu.

HONGRIE.

QUARTIER-GÉNÉRAL. ARAD, 23 *août*. — On a amené hier ici 121 officiers hongrois faits prisonniers, parmi lesquels se trouvent 13 officiers qui avaient servi dans l'armée autrichienne et qui depuis avaient pris du service dans l'armée insurrectionnelle. On assure que le cruel Haynau fera exécuter ces derniers. Il a fait déjà pendre le colonel Ormay, qui avait équipé à ses frais un régiment de chasseurs. Cet officier s'était déjà compromis dans la levée de boucliers des Polonais en 1846, et ayant depuis offert ses services au gouvernement hongrois, il s'est montré durant toute la guerre défenseur zélé de la liberté hongroise. Il a subi sa peine avec courage. Outre les officiers, on a arrêté ici bon nombre de leurs femmes, que l'on traite aussi comme des criminels d'Etat.

On disait à Arad que la maladie qui sévit à Temesvar a tous les caractères de la peste. Ce qui est certain c'est que le typhus, le choléra et le scorbut y enlèvent beaucoup de monde. On y remarque qu'aussitôt qu'une personne est atteinte, toutes celles qui l'approchent s'en ressentent aussi; de sorte que les décès ont lieu par familles entières et par habitations.

— Les dernières proclamations du parlement hongrois, actuellement dissous, portent la date du 28 juillet. Elles promettent, peut-être trop tard, des garanties nationales aux populations slaves et valaques de la Hongrie. Une d'elles, tardive aussi, invite les Croates et les Serbes à embrasser à temps la cause des Hongrois. Elles sont redigées en langues hongroise, serbe, valaque et française, et ont été envoyées à Agram, Semlin et dans différentes autres villes du Banat, de la Croatie et de la Transylvanie.

— On écrit de Presbourg le 30 août : la forteresse de Komorn tient toujours, et on ne croit pas qu'elle veuille se rendre par capitulation. Aussi attend-on, pour la cerner, l'arrivée du corps russe de Grabbe. Dans l'île de Schutt on voit beaucoup de déserteurs hongrois qui se présentent devant les chefs de divers détachements autrichiens. Plusieurs bateaux à vapeur viennent d'arriver ici avec quelques centaines de Russes, blessés dans les dernières rencontres aux environs de Debreczin.

— D'après le *Lloyd*, Guyon, Dembinski et Perczel auraient été arrêtés en Valachie, s'ils n'avaient été favorisés par des détachements des légions polonaise et italienne, qui étaient entrés en même temps qu'eux en Valachie.

— Le commissaire impérial Geringer a destitué le supérieur des Püaristes à Pesth et ordonné qu'à l'avenir ce corps enseignant devrait se servir de la langue allemande.

Le chiffre de la garnison de Pesth et de Bude doit être porté à 30,000 hommes. Les bâtiments du séminaire sont transformés en casernes.

— On ne sait encore rien de certain sur ce que sont devenus les insignes royaux de Hongrie.

— Le *Wanderer* dit que la plus grande partie de l'armée russe est déjà en marche pour retourner en Russie par la Gallicie.

Le prince Paskiewicz est attendu à Cracovie, et il n'y aurait que le corps du général Rüdiger qui occuperait la Hongrie. Son quartier général devrait être à Miskolcz.

— On ne sait rien de certain sur le sort des chefs de l'insurrection hongroise. D'après le *Lloyd*, Kossuth aurait laissé quelques détachements de troupes près d'Orsova pour arrêter pendant quelque temps les Autrichiens qui le poursuivaient, tandis qu'il s'embarquait avec Dembinski, Meszaros et d'autres. Comme les Serbes de Semendria avaient braqué les canons contre son embarcation sur l'autre rive du Danube, il a été obligé de se rendre à Adakalé sur la rive turque. De là, il continuait sa fuite vers la Valachie; mais le directeur de la quarantaine voulait l'astreindre à rester en contumace. Le pacha, l'ayant appris, accourut en personne et obligea le directeur, à force de coups de tuyau de pipe, à se désister des règles de quarantaine. D'après la *Bukovina*, journal de Czerniovce, Dembinski, Meszaros et dix huit officiers hongrois arrivés à Orsova auraient été arrêtés par les Turcs et emmenés dans la forteresse de Widdin.

— D'après le *Lloyd*, les billets de Kossuth, que les Autrichiens brûlent et défendent de recevoir, sont déclarés valables par les Russes. Les officiers russes les recherchent.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 1er *septembre*. — La chambre des députés dans sa séance du 31 août s'est occupée de la discussion de la loi relative au monument à ériger en l'honneur de Charles-Albert. Cette discussion a porté sur des détails qui en général seraient sans intérêt pour nos lecteurs.

Cependant sur l'article 3, un député M. Louaraz a pris la parole afin de faire admettre au concours pour le dessin de ce monument tous les artistes étrangers. L'orateur parle ici des tristes conséquences dont l'Italie a eu à souffrir pour avoir repoussé l'appui d'une nation voisine.

Le docteur Jacquemond : J'ai une observation à faire sur ce que vient de dire le préopinant. D'abord en matière d'art et d'œuvres de génie, l'Italie, il me semble, a déjà fait ses preuves à cet égard; sans crainte d'être accusée de présomption, elle a droit de compter sur elle-même. Il y a ici pour les artistes italiens une question d'honneur national.

Quant à l'allusion politique, je dirai qu'au premier moment, lorsque le mouvement italien s'est prononcé, on a pu trouver présomptueuses ces paroles : *Italia facà da se*. Mais depuis l'opinion publique à cet égard a fait beaucoup de chemin. Les événements qui se sont produits ont donné raison à ces grandes paroles. Si l'Italie doit s'affranchir, et à nos yeux cet affranchissement plus ou moins prochain est indubitable, je crois qu'elle ne pourra conquérir qu'elle ne tiendra son indépendance que d'elle-même. Le secours de l'étranger ne peut être pour elle qu'un péril ou un mensonge. Elle ne doit compter que sur ses propres forces. Les paroles prononcées par Charles-Albert doivent être un axiôme et un oracle. (Applaudissements.)

On reproche trop, à mon avis, au Piémont de n'avoir pas accepté l'appui de ses voisins. Tout ce qui s'est passé nous suggère d'assez tristes réflexions. Il n'est nullement prouvé qu'on ait offert sérieusement des secours au Piémont; il n'est point prouvé que ces secours n'eussent pas été détournés du but qu'ils devaient atteindre; il n'est pas encore parfaitement démontré que le secours de l'étranger aurait sauvé et affranchi l'Italie. Nous avons appris maintenant combien il faut être sur ses gardes dans toutes ces évolutions, toutes ces complications, tous ces bouleversements politiques. Nos voisins nous auraient peut-être secourus à la façon dont ils ont secouru les Romains. (Approbation, applaudissements.)

La loi a été adoptée telle qu'elle avait été présentée par la commission.

Lombardie. — MILAN. — L'amnistie lombarde est décidément un leurre. Outre la proclamation du 18, on en annonce une nouvelle portant : Que S. M. I. sanctionne l'amnistie publiée par son feld maréchal, mais en excluant, outre les 86, ceux qui ont pris les armes *dans les cinq journées ou au camp;* ceux qui ont arrêté ou provoqué l'arrestation de quelque employé civil ou militaire; ceux qui auraient eu des querelles avec les Autrichiens et qui en auraient tué ou blessé quelqu'un; enfin tous les employés qui ont adhéré à la nouvelle forme de gouvernement. — On a donc trouvé le moyen de n'amnistier personne!

— La *Gazette de Milan* publie une proclamation qui porte que toutes les communes qui auront donné asile dans leur territoire ou fourni des vivres aux malfaiteurs ou déserteurs, seront frappées d'une amende proportionnée à la gravité des circonstances.

Tous individus qui auraient donné asile ou fourni des vivres, même moyennant finance, aux susdits, ou qui les avertiraient des dangers qu'ils pourraient courir, ou qui enfin leur auraient prêté aide et secours, seront déclarés complices, jugés sommairement et fusillés.

D'autres articles enfin décrétant taxes, amendes, tortures et autres bagatelles semblables complètent, cette belle ordonnance.

Oh! comme l'admiration de M. Thiers pour la *glorieuse modération* de l'Autriche va s'enflammer de plus belle!

VENISE. — La *Gazette de Venise* du 25 reproduit la déclaration du gouvernement provisoire, qui après l'héroïque résistance à laquelle il avait présidé, n'a pas voulu se soumettre à la honte de traiter avec l'Autriche.

Le gouvernement provisoire de Venise :

Considérant qu'une nécessité impérieuse nous impose des actes auxquels ne peuvent prendre part ni l'assemblée des représentants, ni le pouvoir qui en est émané.

Déclare :

1° Le gouvernement provisoire cesse ses fonctions;

2° Les pouvoirs du gouvernement passent à la municipalité de Venise pour tout le territoire qui a été jusqu'à présent soumis audit gouvernement :

3° L'ordre public, le calme et la sûreté des personnes et des propriétés sont confiés à l'accord de la population et au patriotisme de la garde nationale, et à l'honneur des corps militaires.

Venise, 24 août 1849.

Le président MANIN.

ROME, 26 *août*. — Le gouvernement de l'*ordre* ne nous présente guère que l'image de l'anarchie. On ne sait ni qui commande ni à qui s'adresser. Des arrestations se font tous les jours, et chacun s'excuse en disant que la mesure ne vient pas de lui. La police autrichienne et la police napolitaine ont ici leurs instruments qui parfois causent aux Français d'assez grands déboires. L'expulsion de M. Ala Ponzoni et celle de Statella sont l'œuvre de ces deux polices. Ce sont les prêtres qui ont fait arrêter l'avocat Pedrocchi.

Les soldats français ne semblent pas fort enchantés de leur mission.

Tous les jours, les Romains deviennent de plus en plus ennemis du parti clérical, surtout depuis les édits de Mgr Savelli et les ordonnances des trois cardinaux.

Les finances sont dans l'état le plus désespéré. On parle d'un emprunt pour retirer les deux millions frappés par la République romaine. L'effigie de la République épouvante nos aristocrates, et ils veulent les retirer pour les enlever à la circulation.

BOLOGNE, 26 *août*. — L'édit publié à Rome pour punir tout genre de délit commis sous le régime républicain a été publié à Bologne.

Naples. 25 *août*. — Tous les jours il se fait ici quelque nouvelle arrestation. Il y a peu de jours, 31 personnes furent arrêtées dans un seul café; le lendemain la moitié a été relâchée. Il est impossible de rien dire du nouveau ministère; tout se fait ici en cachette; on ne sait rien, on ne peut rien apprendre.

Les pères de la compagnie de Jésus ont été remis en possession de leurs maisons. Hier le père Fava, provincial, et d'autres religieux de cette compagnie ont été conduits dans une de leurs maisons, où on leur a présenté les clefs.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 4 septembre, *midi*. — Les consolidés ouvrirent à 92 3/8 1/2 au comptant et pour compte.

Trois heures. — Ils ferment pour compte à 93 3/8.

Le comte Elgin, pair écossais, vient d'être créé pair du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* contient aujourd'hui dans sa partie officielle.

1° Un rapport du ministère de l'Intérieur sur la situation des prisons.

2° Un décret qui institue un comité de surveillance des prisons.

3° Un rapport sur la situation des cours d'eau compris dans les bassins de l'Escaut et de l'Oa.

4° Un décret concernant une concession d'écluses.

5° Une longue liste de nominations de procureurs de la République et de substituts. — Plus 21 nominations de juges de paix.

— Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que Mme Daumas, dont la jeune fille, âgée de douze ans, avait été conduite dans un couvent de repenties, avait obtenu un jugement exécutoire sur minute qui l'autorisait à reprendre son enfant, et que la supérieure de l'établissement avait refusé de la rendre. La *Voix du Peuple* de Marseille nous donne aujourd'hui de nouveaux détails sur cette incroyable affaire :

« Nous avions lieu d'espérer que l'ordonnance de M. le président du tribunal de première instance, *exécutoire sur minute et avant l'enregistrement*, aurait suffi pour que les droits maternels ne fussent pas plus longtemps méconnus.

» Nous avons la douleur d'apprendre aujourd'hui que la supérieure du couvent des Repenties n'a tenu aucun compte de la décision du premier magistrat judiciaire de notre ville; Mme Daumas a lutté vainement pendant toute une journée pour obtenir la restitution de sa fille.

» C'est hier, mardi, à onze heures du matin, que cette mère désolée s'est rendue de nouveau au couvent des Repenties, munie de l'ordonnance de M. le président et accompagnée de cinq témoins : MM. Simon, Prat (Henri), Bodin, J. Roche et Bance.

» Malgré toutes ces garanties, le refus le plus formel fut encore opposé à la demande de Mme Daumas.

» Vers les deux heures de l'après-midi, cette dame alla requérir l'assistance du commissaire de police du quartier, pour que le jugement reçût son exécution.

» Mais dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre ces deux démarches de Mme Daumas, une des *sœurs* du couvent s'était rendue de son côté chez M. Massot beau-frère de Mme Daumas; les pieuses habitantes des couvents s'entendent assez bien à la pratique de la procédure ou de la chicane; quand la mère se présenta (vers les quatre heures, assistée du commissaire et de l'huissier Saëton), on lui répondit avec une assurance et un calme inaltérables que M. Massot, le *beau-frère* avait fait opposition au jugement, et que par conséquent la jeune fille ne pouvait être rendue à la liberté.

» Qui donc aurait pu s'imaginer que la saisie-arrêt fût applicable aux personnes? Passe encore si le père avait interposé son autorité; mais le père étant mort, et en l'absence de toute décision contraire légalement formulée, est-il possible de mettre arrestation sur une créature humaine comme sur une vile marchandise?

» Quoi qu'il en soit, ladite supérieure du couvent l'a emporté une autre fois sur les droits et les pouvoirs de la mère; et Mme Daumas n'a fait d'autres progrès vers la solution de cette affaire que d'obtenir un procès-verbal de l'huissier Saëton.

» Les mœurs douces et honnêtes de l'aumônier se sont encore manifestées à l'encontre de la plaignante, qui s'est vu rudoyer et saisir à la gorge par la main pieuse du ministre des autels. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons le degré de respect que certains habitants des cloîtres professent pour les sentiments de famille. »

Le même journal rapporte le fait que voici, sous le titre : *Intolérance cléricale* :

« Au moment de mettre sous presse, on nous affirme que les portes de l'église Saint-Charles se sont fermées sur la dépouille mortelle d'un chrétien catholique, mort en quelques heures par la volonté d'en haut, et non par suicide.

» Nous avons voulu nous assurer du fait, nous sommes allés nous-mêmes aux renseignements. Le fait est vrai. Quelles que soient les circonstances dont il est entouré et desquelles on excipe, pour justifier le refus de prières, nous sommes trop religieux et pas assez sacristains pour admettre une pareille doctrine : une minute de vrai, de sincère repentir, une prière *jaculatoire* à notre rédempteur, ne fait-elle pas pardonner bien des fautes aux yeux de Dieu? »

— On lit dans la *Gazette de Cambrai* :

« On nous rapporte un fait qui vient nous montrer une fois de plus quelle sordide avarice on rencontre parfois chez les gens de la campagne, et quels déplorables résultats elle peut produire. C'était dans les premiers jours de cette semaine, un médecin de la ville traversait un de nos faubourgs, on l'appelle; un homme ressentait les premières étreintes de l'épidémie régnante, le médecin se hâte de tracer une ordonnance, et c'est la femme du malheureux cholérique qui se charge d'aller en ville chercher les médicaments recommandés. Combien? demande-t-elle au pharmacien auquel elle était adressée. — Deux francs. — Quoi! deux francs pour des drogues, mon mari s'en passera. Le pharmacien lui fait entrevoir tout le danger qu'il y a à ne pas combattre promptement la maladie qui vient de se déclarer. La femme reste sourde à ses remontrances, elle part. Une personne de la ville et de ses connaissances la rencontre, elle lui dit l'état de son mari et le haut prix que, selon elle, le pharmacien demandait de ses médicaments. Celui-ci la conjure de ne pas s'exposer à un malheur irréparable pour une bagatelle. — Votre mari peut mourir, lui dit-il. Mais, deux francs! — Eh bien! si ces deux francs vous gênent, je vous les prêterai, dit notre concitoyen. — Non, réplique celle-ci, il serait obligé de vous les rendre. Bref, la femme part, elle arrive chez elle, après toutefois avoir fait quelques stations dans différents cabarets; la maladie avait déjà fait de rapides progrès, elle trouve son mari étendu par terre et se débattant dans d'atroces convulsions; peu d'heures après, il expirait, mais sa femme avait économisé quarante sous! Que l'on remarque bien que ces gens là étaient des ménagers fort à leur aise. »

— Depuis six semaines des vols nombreux avaient été commis dans différentes églises d'Amiens et de la banlieue, à Saint-Jacques, Saint-Germain, Sainte-Anne, Saint Acheul, Saint-Honoré, Saint-Firmin, Saint-Maurice, Saint-Pierre et au Petit-Saint-Jean; les troncs étaient fracturés et leur contenu enlevé, d'élégants livres d'église avaient été aussi soustraits; ces vols étaient commis en plein jour avec des circonstances qui indiquaient qu'ils devaient l'être par le même individu, qui semblait mettre la police au défi. Une surveillance active fut exercée, et enfin les soupçons se dirigèrent sur un jeune homme qui, depuis quelque temps, fréquentait les maisons de prostitution, où il faisait des dépenses et payait quelquefois en liards.

Samedi 1er septembre, une descente a eu lieu à son logis, rue du Hocquet, où l'un des livres d'église volés fut trouvé; mais comme il était sorti, une souricière y fut établie. Pendant ce temps, les recherches continuaient toujours dans la ville et la banlieue. Vers quatre heures, il fut rencontré, rue du Quai, dans une maison de prostitution, par l'un des commissaires de police. A son aspect, cet individu prit la fuite. Le commissaire de police s'étant mis à sa poursuite l'eut bientôt atteint et le conduisit au bureau de police, où il déclara se nommer Charles Richar, dit Macrez, dit Dufossé, âgé de 22 ans, élève de l'hospice de Paris, domicilié à Querrieux. De nombreuses pièces de conviction ont été saisies tant sur lui que dans différents endroits, et parmi elles il s'en trouve qui paraissent provenir d'autres vols, et notamment de celui commis le 5 août dernier, au préjudice de M. le curé de Béhencourt.

— Le choléra sévit avec beaucoup de force dans la plupart des campagnes du département de la Somme, et particulièrement à Longueau, où sur une population de 600 âmes, en moins de dix jours 37 ont succombé aux atteintes du fléau.

— On sait qu'à l'extrémité méridionale de l'hôpital de la Charité est une espèce de chapelle qui a une grande entrée sur la rue des Saints-Pères.

Autrefois c'était là que l'Académie de médecine se réunissait.

Sous la Restauration, l'Académie étant allée se loger rue de Poitiers, la chapelle susdite fut rendue à sa première destination.

Mais le local de la rue de Poitiers ayant reçu, dans ces derniers temps, une autre destination, l'Académie va retourner dans son ancien local de la rue des Saints-Pères.

Les peintres, notamment Thomas Couture, viennent d'y faire de superbes peintures; tout a été disposé pour loger la savante corporation. Enfin ce matin on plaçait au dessus de la grande porte cette inscription : *Académie nationale de médecine*.

— Nous avons annoncé il y a deux jours qu'un scandale avait eu lieu à la *Maison dorée* à propos d'un homme en blouse à qui on avait refusé des rafraîchissements qu'il avait offert de payer d'avance.

Nous étions mal informés : le scandale n'a pas eu lieu à la *Maison dorée*, mais bien chez *Tortoni*. Nous pouvons dire, en outre, que le propriétaire de la *Maison dorée* nous a affirmé que si le citoyen à qui cet affront est arrivé s'était présenté chez lui, il n'aurait pas été traité autrement que les élégants habitués du lieu.

— Un journal de Boulogne publiait dernièrement une annonce par laquelle une dame anglaise, encore jeune et riche, prétendait trouver un *mari* jeune, bien fait et beau, point froid et point jaloux.

Il est difficile de tout avoir, comme dit Lafontaine, mais enfin il paraît qu'il s'est trouvé un jeune homme qui réunit toutes les qualités requises pour l'obtention de la main de la belle et riche anglaise. Le même journal de Boulogne donne ainsi la suite et le dénouement de cette aventure :

« La belle inconnue dont nous avons inséré la réclame dans notre dernier numéro a trouvé heureusement ce qu'elle demandait : un mari grand, bien fait, de bon ton et de belles manières. Cet heureux mortel est un commis-négociant en tournée à Boulogne, lequel a laissé la pratique dans l'espoir d'épouser les 10,000 fr. de rente. Il s'est donc présenté avec le signe de ralliement, un *œillet à la boutonnière*, à une table d'hôte indiquée par l'agent chargé de cette délicate affaire. La dame, qui était à la même table, trouva le jeune homme de son goût, lui fit l'honneur d'un entretien, et voyant qu'il remplissait toutes les conditions voulues, elle lui donna rendez vous dans une autre ville, pour traiter l'affaire en dernier ressort. Tous les deux ont quitté Boulogne, et sont sans doute unis au moment où nous écrivons ces lignes. »

— Nous lisons dans la *Réforme* :

« La *Voix du Peuple*, organe intelligent et ferme des républicains, à Marseille, vient de faire une sensible perte en la personne du citoyen Laponneraie, son rédacteur en chef. Les services rendus par Laponneraie à la cause populaire, le courage, le dévouement dont il fit preuve en plus d'une occasion, feront vivement déplorer un tel vide dans les rangs déjà si éprouvés de la démocratie. »

— Le sieur Coquerel, bedeau à l'église de Tourville-la-Campagne, se promenant dans le cimetière, aperçut un endroit dont la terre paraissait avoir été nouvellement remuée; n'en connaissant pas le motif, il crut devoir faire part de sa remarque à M. Godet, maire. Ce dernier se rendit immédiatement sur les lieux et fit remuer à l'aide d'un louchet cette terre encore fraiche, il ne tarda pas à découvrir le corps d'un enfant enveloppé de langes. Il fit de suite appeler M. le juge de paix d'Amfreuille et le docteur Duval; ce dernier constata que l'enfant était du sexe fémi-

nin, né viable, et que la mort remontait à 30 heures.

Mille conjectures se formèrent, mais on ne tarda pas à se rappeler qu'une fille Bouflard, du hameau de Soulinger, avait passé dans le pays pour être enceinte sans toutefois en avoir fait la déclaration à la mairie.

M. le juge de paix et M. Godet, assisté du docteur Duval, se rendirent au domicile de la fille Bouflard, et là les questions les plus pressantes lui furent adressées, et après plusieurs hésitations elle avoua son crime, déclarant que ce n'était qu'à l'instigation de sa mère que son enfant avait reçu la mort au moyen de strangulation et que c'était même elle qui l'avait porté dans le cimetière. La femme Bouffard n'ayant pu contredire cette déclaration, procès-verbal en a été immédiatement rédigé, et aujourd'hui la justice poursuit une enquête active. (*Courrier de l'Eure.*)

—L'audience du tribunal de Montargis de mercredi, 29 août, a été marquée par un affreux incident.

Un jeune homme de Montargis, Lebert, peintre en bâtiments, comparaissait devant le tribunal correctionnel pour coups et blessures volontaires envers M. Durand, vieillard de soixante ans, ancien débitant de tabac à Montargis.

Le tribunal venait de prononcer contre le prévenu une condamnation à huit jours d'emprisonnement. Tout à coup Lebert retire de son gilet un pistolet et l'arme. Mais, dans sa précipitation, il ne relève pas assez le chien, qui retombe sans faire partir la capsule ; il a le temps, avant qu'on puisse se jeter sur lui, d'armer une seconde fois le pistolet, et de se le décharger sur la poitrine.

La détonation se fait entendre; Lebert reste debout, sans qu'aucun changement se remarque sur son visage, sans qu'on y trouve la moindre altération.

On l'emmène hors de l'audience, et c'est alors qu'il s'affaisse et perd connaissance. La balle lui avait pénétré la poitrine.

M. le docteur de Gislain, qui se trouvait à l'audience, a donné sur-le-champ au blessé tous les soins que nécessitait sa position.

Le soir même on a extrait la balle, qui a effleuré le cœur et est sortie par le côté. L'état de ce malheureux jeune homme n'est pas tout-à-fait désespéré. On espère pouvoir le conserver à sa femme et à son jeune enfant.

—La restauration de la splendide et magnifique salle de la République, à l'Hôtel-de-Ville, est poursuivie avec activité. On termine les caissons et les riches ornements du plafond.

On en prépare le mobilier.

Cette salle, qui a été le théâtre d'événements si divers depuis trois siècles, sera encore la plus splendide du grand palais municipal.

— Tous les jours, en ce moment, il arrive à Paris une dépêche du général Lamoricière, notre ambassadeur près du gouvernement russe.

— Il a été perdu une montre avec clef en or attachée par un velours noir, depuis les rues Bleue, Trévise, le boulevart, du Petit-Carreau et rue des Prouvaires: la rapporter chez M. Dufelix, rue Bleue, 27. On promet une récompense.

— M. Robert, représentant du département de l'Yonne, est mort hier au soir d'une attaque de choléra, dans son domicile, rue Casimir Perrier, 21.

L'honorable représentant siégeait à la Montagne.

— Une souscription vient de s'ouvrir pour ériger dans la ville d'Eu une statue à Jean Bethincourt, navigateur français, qui, en 1402, découvrit les Iles Canaries.

— La cour de cassation vient de décider que les boulangers et les bouchers ne peuvent cesser leur profession avant l'expiration d'une année, à compter de la déclaration qu'ils sont tenus de faire à la mairie. A cet égard, la disposition de l'art. 6 de l'édit de févrir 1775 est toujours en vigueur. Le boulanger ou le boucher qui cesse sa profession sans avoir rempli les formalités ci-dessus prescrites encourt l'amende de 500 fr.

— En procédant au lavage d'un mur appartenant à l'une des petites chapelles latérales de Saint-Eustache, on a découvert des peintures du temps de Louis XIII ; la partie déjà visible, très bien conservée, fait espérer que l'ensemble est un morceau remarquable.

— En faisant des déblais pour asseoir les fondations d'une grande construction, rue Saint-Germain-des-Prés, 12, les ouvriers viennent de rencontrer sous leurs pioches, et presque à fleur de terre, de nombreux cercueils en pierre et plâtre.

— Trois malfaiteurs, dont deux sont encore des forçats en rupture de ban, ont été arrêtés ce matin au moment où ils sortaient du passage du Bois de Boulogne, après y avoir commis un vol avec effraction. Les agents de service de sûreté, qui depuis l'aube du jour s'étaient attachés à leurs pas et qui les avaient vus déjà commettre deux tentatives dans des maisons garnies des bords du canal Saint-Martin, ont saisi en leur posssession, outre les objets provenant du vol, un trousseau de dix-sept fausses clés, une pince monseigneur et d'autres instruments d'effraction.

— Un bien douloureux accident est arrivé ce matin, vers huit heures, sur l'emplacement des travaux de consolidation et d'abaissement de la partie du Pont Neuf qui aboutit au quai de l'École.

Un compagnon charpentier, nommé Doré, est tombé sur la berge, que le peu d'élévation des eaux laisse découverte, du haut de la charpente en saillie sur laquelle on a placé des rails de fer pour le transport des matériaux. Dans sa chute, ce malheureux ouvrier s'est fracturé le bras gauche et démis le pied droit. Les premiers secours lui ont été administrés sur place par M. le docteur Langlois Longueville qui passait sur le pont au moment de l'accident, et qui s'était empressé de descendre sur la grève en même temps que la foule des curieux.

Malgré l'état d'extrême souffrance du blessé, il a été possible de le transporter à son domicile, situé rue des Marais, 41.

VARIÉTÉS.

SOCIALISME RATIONEL (1).

Association universelle des amis de l'humanité, du droit dominant la force, de la paix, du bien être général, pour l'abolition du prolétariat et des révolutions.

(2e QUESTION).

Cette association est-elle possible?

Deux choses sont nécessaires à la possibilité de cette association : la possibilité légale ; la possibilité morale.

La possibilité légale se rapporte : au pays où se trouve le chef-lieu de l'association : aux pays correspondant avec le chef-lieu de l'association.

Il est évident que si l'association était rendue universellement illégale, l'association universelle serait momentanément impossible. Mais cette circonstance peut seulement, sans être absurde, se supposer pour l'Europe.

Or une domination cosaque européenne plus ou moins longue saurait bien rendre nécessaire la légalité d'une pareille association. Peut-être même serait-il à désirer que cette légalité ne put avoir d'autre source, parce qu'alors elle serait infiniment plus efficace. Cependant je le répète : tout en reconnaissant l'utilité du remède, il est de notre devoir de nous opposer à son application. Quelque utile que puisse être le mal, nous ne devons point y coopérer..... pour aussi longtemps que nous le considérons comme mal. Car en dehors d'une communauté d'idées, constituant unité de droit, il n'y a de bien que ce que chacun considère comme tel.

Du reste la légalité n'est absolument nécessaire que pour le pays où se trouve le chef-lieu de l'association. Pour tous les autres, l'illégalité serait peut-être un bien. Car il est actuellement impossible d'empêcher les communications, et pourvu que l'association soit libre au chef-lieu de son établissement, plus elle sera prohibée partout ailleurs, et plus elle aura d'adhérents.

Il n'y a maintenant que trois pays où le chef-lieu de l'association puisse s'établir utilement et légalement : la France, les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre; car il faut que le pays où se trouvera ce chef-lieu puisse se défendre contre les autres, et par lui-même, et par l'association. Or, la France, les Etats-Unis et l'Angleterre sont actuellement seuls dans ce cas.

Je place la France en tête de l'énumération, parce que jusqu'à présent elle a été la capitale de ce qu'on nomme progrès, de ce qui est réellement le progrès dans les développements de l'intelligence, dans la destruction des absurdités établies pour conserver l'ordre au sein de l'ignorance; par conséquent progrès vers l'anarchie, pour aussi longtemps que l'ignorance ne sera point évanouie; après laquelle époque tout progrès moral serait absolument impossible, excepté à Charenton. Mais il est bien à craindre que ce ne soit précisément ce qui a placé la France à la tête des nations : la sottise de croire au progrès continu, tout ce qu'il y a de plus anarchique au monde; et la sottise de croire à la stabilité de l'ignorance, ce qu'il y a de plus stupide en face de l'examen après la croyance au progrès continu : ne la maintienne dans une anarchie inévitable tant que ces deux croyances ne sont point flétries, ce qui la rejeterait à l'arrière des nations.

Il est d'ailleurs une autre cause qui pourrait bien encore rejeter la France à l'arrière de toutes les nations, et même des hordes les plus barbares : c'est que, par absence de toute foi d'une part, et de science réelle d'une autre, le bavardage y tient nécessairement lieu de raison. Parlez actuellement raison, en France, en termes clairs, incontestables : personne ne vous écoutera; mais énoncez tout ce qu'il y a de plus stupide, en faisant de la musique de mots : tous vos auditeurs bailleront aux corneilles, et se mourront d'admiration; il est vrai que cette admiration sera moins qu'éphémère. Un autre histrion surviendra, fera cliqueter d'autres mots, et l'admiration qu'il excitera vous fera retomber sur la tourbe du vulgaire dont lui-même sera sorti après vous, et sur laquelle il rentrera lui-même immédiatement après son éclair de bavardage.

Il y a plus ! c'est qu'en France, toutes les bases possibles de l'honneur conventionnel y sont absolument renversées, et que la base de l'honneur réel ne s'y trouve point établie, par l'excellente raison qu'elle n'y est point encore socialement connue. Quel dévouement rationnel voulez-vous alors attendre des habitants d'un tel pays? si ce n'est exceptionnellement.

Là, le dévoûment de sentiment n'y est même plus possible que chez les pauvres; et cela parce qu'ils n'ont point encore reçu l'instruction destructrice de toute base possible d'honneur conventionnel. Du reste, en dehors d'une idée commune, ces dévoûments se trouvent socialement inutiles, absolument inutiles. Que faire, socialement, de dévoûments sans unité en présence de ceux qui, par absence de tout dévoûment, sont unis comme un seul homme dans la pensée d'exploiter des masses assez imbéciles pour se dévouer encore sans savoir pourquoi?

Il est très douteux qu'un pays où le bourgeoisisme a régné pendant deux ou trois générations puisse jamais se mettre à la tête de la civilisation, quant à l'établissement de l'ordre réel. Et la France est dans ce cas.

Aux Etats-Unis, il n'y a pas de bourgeoisisme, par la raison que le bourgeoisisme n'est autre que l'exploitation du prolétariat, et qu'aux Etats-Unis le prolétariat s'y trouve encore socialement impossible; et il y est impossible parce que le sol s'y trouve encore, pour ainsi dire, appartenant à la propriété collective, par la facilité, pour chaque individu, de s'y procurer des terres à peu près gratuitement.

C'est exclusivement à cette circonstance, et non à l'inégalité entre le territoire et la population, ainsi que le répètent des jackos politiques, que se doit la prospérité des Etats-Unis. Il y avait en Californie une bien plus grande inégalité entre la population et le territoire qu'il n'y en avait aux Etats-Unis. Or, voyez ce qu'était la Californie, et voyez ce qu'elle est à présent et surtout ce qu'elle sera avant dix ans.

Mais aux Etats-Unis, le besoin d'ordre, par l'unité de droit réel, n'y existe point encore : parce que les Etats-Unis étant pour ainsi dire isolés, il n'y a point lieu, pour eux, de faire agir la force pour vaincre les résistances internationales; et parce que le paupérisme ne pouvant encore y exister, la force nationale n'a point à s'exercer: Pour empêcher que le paupérisme s'y établisse, ou pour l'empêcher qu'il ne cause des révolutions.

Aussi n'est-il pas probable que le chef-lieu de l'association universelle puisse s'établir actuellement aux Etats-Unis. Il est difficile de compâtir à des maux qu'on ne connaît pas, et que même on ne peut craindre prochainement. Il n'est qu'un cas où cet établissement puisse y devenir probable: c'est celui où l'association universelle ne pourrait avoir de chef-lieu légal en Europe. Alors elle pourrait s'établir et s'établirait même nécessairement aux Etats-Unis.

Ceux-ci par l'immensité de leur territoire, et du territoire qu'ils pourraient y annexer, permettraient à l'association de recevoir d'Europe tous les émigrants qui voudraient y adhérer; et ce serait en vain que l'Europe voudrait s'y opposer; car le temps n'existe plus où il puisse être possible de conserver l'homme attaché à la glèbe. Les Etats-Unis d'ailleurs auraient même un intérêt matériel à favoriser cette émigration; parce que les prolétaires qui émigreraient alors pourraient avoir, et auraient dans leur sein, des Rothschild prolétaires moraux, lesquels voyant que leurs capitaux ne sont plus en sûreté dans le chaos despotico-anarchique de la pourriture européenne, voudraient en sortir à tout prix.

Le pays où le chef-lieu de l'association universelle pourrait peut-être s'établir le plus utilement serait l'Angleterre.

La tout le sol est possédé par un très petit nombre de familles, qui toutes sont à même de concevoir : d'une part, que le bourgeoisisme, c'est à dire l'hérédité de la propriété territoriale dans les familles par l'anéantissement du droit d'aînesse, est l'entrée dans la plus effroyable des anarchies, devant tôt ou tard ramener le droit d'aînesse, à moins qu'un système dont elle n'a aucune idée ne puisse détruire le bourgeoisisme sans ramener la féodalité; et d'une autre part, qu'il est désormais impossible à la féodalité de se maintenir en vigueur devant un paupérisme auquel l'incompressibilité de l'examen donne, de jour en jour, de nouvelles forces pour battre en brèche l'ancien édifice féodal, jusqu'ici seule base possible d'un ordre non éphémère.

De plus, le bavardage parlementaire n'est point aussi effrontément dominant en Angleterre qu'il l'est en France. Là les raisons y sont pesées; et, s'il n'y a pas encore de bonnes raisons à mettre dans la balance, on sait au moins y choisir les moins mauvaises. On reproche à l'Angleterre son machiavélisme ; mais l'Angleterre a parfaitement raison. En époque d'ignorance, il n'y a socialement de bien que d'être fort; de mal, que d'être faible.

Et l'Angleterre ne veut pas être faible, et l'Angleterre ne veut pas être esclave. Trouvez-vous qu'elle ait tort? Prouvez-lui que désormais la force ne peut plus avoir de domicile fixe; que désormais la force doit se soumettre à la raison, et qu'elle peut, utilement pour elle, être la première à s'y soumettre; elle voudra, et avec raison, être la dernière forte et la première raisonnable,

Mais l'association universelle ne peut avoir qu'un seul chef-lieu; et tant que ce chef-lieu sera possible pour la France, il ne pourra l'être ni pour les Etats-Unis, ni pour l'Angleterre.

Maintenant où ce chef-lieu devrait-il s'établir si la France non seulement lui retirait toute protection, mais voulait même lui refuser un asile?

C'est là une question qui demanderait trop de développements, et que nous ne pouvons résoudre ici; il nous suffit de dire que, dans ce cas, l'association pourrait toujours avoir pour chef-lieu soit Londres, soit Washington.

Arrivons à la possibilité morale.

Qu'est-ce que la possibilité morale?

C'est la possibilité de présenter pour base à l'association universelle un système qui ne soit point évidemment absurde, soit dès l'abord, soit dans ses conséquences.

Si, par exemple, vous présentez pour base à l'association universelle, ayant pour but d'anéantir le paupérisme et les révolutions, la discussion d'un système social ayant lui-même l'anthropomorphisme pour base, c'est à dire un système conduisant logiquement à la négation du bien et du mal, au maintien nécessaire du paupérisme, par conséquent au développement des révolutions; votre association sera nécessairement repoussée par tous les prolétaires moraux ; et il n'y a que ceux-ci qui sollicitent la discussion. Dans ce cas, votre association périra dans le vide; elle sera moralement impossible.

Si vous présentez pour base à l'association universelle, ayant pour but d'anéantir le paupérisme et les révolutions, la discussion d'un système social ayant lui-même le panthéisme pour base, c'est à dire un système conduisant logiquement à la négation du bien et du mal, au maintien nécessaire du paupérisme, par conséquent au développement des révolutions ; votre association sera nécessairement repoussée par tous les prolétaires moraux, et il n'y a que ceux-ci qui sollicitent la discussion. Dans ce cas, votre association périra dans le vide ; elle sera moralement impossible.

Remarquez maintenant que, jusqu'à présent, tout système d'organisation ou de réorganisation sociale a été exclusivement basé sur l'anthropomorphisme ou sur le panthéisme; et cela sans aucune espèce d'exception, entendez-vous?

En effet : TOUS, *sans exception aucune*, se sont basés ou sur le droit divin, ou sur le droit naturel ; de part et d'autre sur la liberté, l'égalité, la fraternité, le dévouement, la charité diversement interprétés, interprétations provenant toutes d'un raisonnement quelconque, ne fût-ce que pour les accepter au nom de la foi niant l'efficacité du raisonnement. Or, sous l'anthropomorphisme, comme sous le panthéisme, les mots : droit, liberté, égalité, fraternité, dévouement, charité et raisonnement sont, LOGIQUEMENT, absolument vides de tout sens non absurde.

Il n'est donc pas étonnant que jusqu'ici il n'y ait pas eu *possibilité morale* de voir s'établir l'association universelle.

Et ce qui jusqu'ici a été impossible, vous voulez, vous, le rendre possible?

Pourquoi pas? Si l'association universelle est réellement nécessaire, il faut bien que quelqu'un la rende moralement possible, ou que la société périsse. Vous aimeriez mieux la voir périr, n'est-il pas vrai, que de la voir sauver par un autre que vous? Je le conçois; vous n'êtes pas le seul. C'est le fait des envieux, des vaniteux, des ignorants, des escargots, qui veulent tout pour eux et rien pour les autres. Dans une époque bourgeoise, vous devez être en majorité. Si les autres étaient en majorité, ou seulement même en imposante minorité, la vérité serait bientôt établie. Mais elle s'établira malgré vous... par une bonne raison, c'est qu'elle est devenue socialement nécessaire. Et il ne faudra point vous en vouloir de votre mauvaise volonté. Il serait injuste d'exiger d'un aveugle qu'il vît les couleurs; et l'éducation de la société actuelle a crevé les yeux de l'intelligence à la plupart de ses membres, de manière à ce qu'il soit presque impossible de leur rendre la vue.

Heureusement un clairvoyant instruit peut suffire à la conduite de dix mille aveugles. Et il suffit alors d'empêcher ceux-ci de crever les yeux à ceux qui arrivent à la lumière.

Si maintenant vous aviez des oreilles pour entendre et un cerveau sain pour raisonner, je vous dirais : Que vous demande-t-on? De vous retirer de l'association aussitôt que vous y trouverez quelque chose d'absurde. Est-ce trop? Mais ne nous occupons plus de vous. La possibilité morale ne peut vous concerner; vous appartenez au parti anti-prolétaire; soit : on réussira sans vous.

C'est donc MOI qui ose prétendre à démontrer que l'association universelle pour l'anéantissement du paupérisme et des révolutions est possible moralement. Qu'importe qu'il y ait un nom attaché à ce MOI? Si le nom vous blesse, ôtez-le. Pauvres gens! n'est-il pas pitoyable d'être obligé de vous dire de pareilles choses? Vous croyez donc qu'il est bien agréable d'instruire? En instruisant, on vit avec des bêtes: en s'instruisant, on vit avec des hommes. Est-ce vrai? oui ou non, et n'avocassez pas?

Il s'agit de paupérisme et de révolutions.

Relativement au paupérisme, je vous en ai indiqué et la cause, et les moyens de l'anéantir (1). C'est court, c'est clair, c'est incontestable. Ceux qui ne trouveront point tel ce que j'ai dit à cet égard, qu'ils se retirent : le parti prolétaire n'a pas besoin d'eux.

Quant aux révolutions,

J'ai dit : Que le paupérisme ne pouvait rester anéanti tant que l'unité de droit ne se trouverait point établie, et que l'unité de droit était actuellement incompatible avec l'anthropomorphisme et avec le panthéisme.

C'est court, c'est clair, c'est incontestable. Ceux qui ne trouvrront point tel ce que j'ai dit à cet égard, qu'ils se retirent : le parti prolétaire n'a pas besoin d'eux.

J'ai dit que je pouvais anéantir l'anthropomorphisme et le panthéisme, que je pouvais établir l'unité de droit d'une manière rationnellement incontestable.

Ce que j'ai imprimé depuis un an à cet égard, ce qu'ont dit de moi deux de mes disciples, qui ne sont point inconnus en Europe, suffit-il pour établir une présomption rationelle, que je pourrais bien n'être ni un sot ni un charlatan?

Si cette présomption rationelle existe, elle constitue la possibilité morale de l'association universelle.

Ce qu'il y a d'évident : c'est que si cette association est *nécessaire*, ce n'est qu'ainsi qu'elle peut s'établir.

Et comme nous l'avons démontrée *nécessaire*, il faut qu'elle soit ainsi possible, soit dans le présent, soit dans l'avenir : SOUS PEINE DE MORT SOCIALE.

COLINS, chef d'escadron.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Voir le numéro d'hier.

(1) *Organisation sociale rationnelle*, 18 pages.

L'un des Rédacteurs Gérant : **ALPHONSE HERMANT.**

Bourse de Paris du 5 septembre.

Avant la Bourse. — La rente était offerte de 91 25 à 91 35, mais quelques achats qui ont eu lieu pour le compte du parquet ont raffermi les prix pour le moment de l'ouverture de la Bourse.

Une heure. — On escompte aujourd'hui 70,000 fr. de 5 0[0 ce qui détermine dès le début une hausse à 91 60. On a fait presque aussitôt 91 75, mais ces cours élevés déterminent beaucoup de ventes sérieuses et comme les titres sont moins rares au comptant, la rente retrograde à 91 45.

Deux heures. — Les cours sont calmes, il y a peu d'affaires. Le 5 0[0 se tient de 91 50 à 91 55. On prétend que le pape a fait connaître au gouvernement français son intention de rentrer à Rome.

Cinq heures — On a repris un peu vers de5x heures et demie, mais les cours étaient encore offerts à la clôture de 91 45 à 91 50. La coulisse se tenait toujours de 10 à 20 c. audessous du parquet.

La rente 3 0[0 a monté de 56 5 à 56 20 et ele reste à 56 10 au comptant de terme.

La Banque n'a eu qu'un cours à 2375; les obligations nouvelles de la ville ont fait 1170 à 1172 fr.; les obligations de la Seine ont fléchi de 2 50 à 1092 50; les 4 canaux étaient 1090, les jouissances des 4 canaux à 82 50, le canal de Bourgogne à 720, les jouissances à 65, la caisse hypothécaire à 132, la Vielle-Montagne à 2800.

L'emprunt romain a monté de 3[4 à 77 3[4. l'ancien emprunt du Piémont a fait 895, le nouvel emprunt 845, les deux emprunts belges 96 3[4, le 3 0[0 espagnol 45, la dette antérieure d'Espagne 27.

Les actions du Nord ont varié de 442 50 à 440; Strasbourg a fléchi de 1 25 à 303, Rome de 7 50 à 512 50; le Aâvre a monté de 5 à 270.

Après la bourse, à quatre heures, le 5 0[0 était à 91 40.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0[0 j. du 22 mars. .	91 60	91 75	91 45	91 50	91 25
4 1[2 0[0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	80 »
4 0[0 j. du 22 mars. .	72 »	» »	» »	72 »	72 »
3 0[0 j. du 22 déc. . .	56 05	56 20	56 05	56 10	56 15
Action de la Banque.	2375 »	2375 »	2375 »	2375 »	2370 »
Obligations de la Ville	1090 »	1095 »	1092 50	1092 50	1095 »
4 canaux avec prime.	1090 »	» »	» »	1090 »	1090 »
4 can., Act. de jouis...	82 50	» »	» »	82 50	82 »
Bourgogne, j. d'avril.	920 »	» »	» »	920 »	920 »
Bourgogne, Act. de j.	65 »	» »	» »	65 »	» »
Caisse hypothécaire..	132 50	» »	» »	132 50	132 50
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2800 »	» »	» »	2800 »	2800 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	87 50	Belgique, Emp. 1840..	96 3[4
Emprunt romain.........	77 3[4	Belgique, Empr. 1842.	96 3[4
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0,0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1[2 hollandais....	» »
Dette passive.............	» »	Empr. portugais 5 0[0..	» »
Trois 3 0[0 1841...........	35 »	Emprunt du Piémont..	895 »
Dt Dette intérieure.......	27 »	Lots d'Autriche..........	» »

	CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	430 »	430 »	430 »
	Versaille, R. D.	213 75	213 75	2.5 »
	Versailles, R. G	175 »	170 »	172 50
	Paris à Orléans,	775 »	775 »	775 »
	Paris à Rouen,	540 »	542 50	550 »
	Rouen au Havre,	262 50	270 »	265 »
	Avignon à Marseille,	230 »	230 »	230 »
	Strasbourg à Bale,	105 »	105 25	106 25
	Du Centre,	317 50	315 »	320 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	406 25	407 50	406 25
	Du Nord,	441 25	440 »	440 »
	Paris à Strasbourg,	360 »	358 75	360 »

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.